

Séance publique du 15 novembre 2004

Délibération n° 2004-2274

commission principale : finances et institutions

objet : **Travaux sur biens immobiliers - 18 lots tous corps d'état - Autorisation de signer des marchés**

service : Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière

Le Conseil,

Vu le rapport du 27 octobre 2004, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Par délibération n° 2004-2135 en date du 20 septembre 2004, le conseil de Communauté a autorisé le lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert, conformément aux articles 33, 39, 40 et 57 à 59 du code des marchés publics pour l'attribution des travaux sur biens immobiliers sur l'ensemble du territoire de la communauté urbaine de Lyon.

Dans le respect des articles 53 et suivants du code des marchés publics, la commission permanente d'appel d'offres, le 8 octobre 2004, a classé les offres et choisi pour les différents lots les offres des entreprises suivantes :

Lots	Libellé	Entreprises attributaires	Prix HT minimum pour 3 ans (en €)	Prix HT maximum pour 3 ans (en €)
2.1	déconstruction	EBM	-	-
2.2	déconstruction	Mazza	-	-
2.3	déconstruction	Millot-Deluermoz	-	-
2.4	déconstruction	Perrier TP	-	-
3	dépollution	GRS Valtech	100 000	400 000

Lots	Libellé	Entreprises	Prix HT minimum annuel (en €)	Prix HT maximum annuel (en €)
4	VRD terrassement	Perrier TP	160 000	640 000
5	clôtures	Clossur S	80 000	320 000
7	pierres	MGR-Maïa Sonnier	20 000	80 000
8	charpente couverture	Bourgeois	80 000	280 000

9	étanchéité	Soprema	80 000	320 000
10	métallerie serrurerie secteur 1	Masfer	80 000	240 000
10	métallerie serrurerie secteur 2	Masfer	80 000	240 000
11	occultation volets roulants	Voileries villeurbannaises	50 000	150 000
12	cloisons peinture secteur 1	Estrat Bonche-Rolando Poisson	100 000	300 000
12	cloisons peinture secteur 2	Estrat Bonche-Rolando Poisson	100 000	300 000
13	plafonds suspendus cloisons démontables	Botta-Charbonnel	100 000	400 000
14	menuiserie bois	Blanc Marc Menuiseries	40 000	160 000
15	vitrierie miroiterie	Diffuver	30 000	120 000
16	carrelage	Rhôdanienne de carrelage	50 000	200 000
17	sols souples moquettes	sols modernes	30 000	120 000
18	plomberie chauffage secteur 1	Rhône Fluides	100 000	400 000
18	plomberie chauffage secteur 2	AMEC SPIE	100 000	400 000
19	courants forts, courants faibles secteur 1	Stepe	100 000	400 000
19	courants forts, courants faibles secteur 2	ETDE	100 000	400 000
20	câblage informatique	ETDE	60 000	240 000

Les lots n° 1 et 6 ont été déclarés sans suite pour des motifs d'intérêt général par la personne responsable du marché.

Le lot n° 3 fait l'objet d'un marché à bons de commande, conformément à l'article 71-I du code des marchés publics, conclu pour une durée ferme de trois ans.

Le lot n° 2 fait l'objet de quatre marchés à bons de commande, portant sur des prestations identiques, attribués à quatre prestataires distincts sur la base d'un dossier de consultation unique, sans engagement de commande, conformément à l'article 71-II et III du code des marchés publics. Ils sont conclus pour une durée ferme de trois ans.

Les lots n° 4 à 20 font l'objet de marchés à bons de commande, conformément à l'article 71-I du code des marchés publics, conclus pour une durée ferme d'un an reconductible de façon expresse trois fois une année.

Le présent rapport concerne l'autorisation à donner à monsieur le président pour signer les marchés, conformément aux articles L 2121-29 et L 2122-21 du code général des collectivités territoriales ;

Vu ledit dossier ;

Vu les articles L 2121-29 et L 2122-21 du code général des collectivités territoriales ;

Vu les articles 33, 39, 40, 53, 57 à 59 et 71-I-II et III du code des marchés publics ;

Vu sa délibération n° 2004-2135 en date du 20 septembre 2004 ;

Vu le procès-verbal d'analyse des offres de la commission permanente d'appel d'offres en date du 8 octobre 2004 ;

Où l'avis de sa commission finances et institutions ;

DELIBERE

1° - Autorise monsieur le président à signer les marchés à bons de commande et tous les actes contractuels y afférents avec les entreprises suivantes :

Lots	Libellé	Entreprises attributaires	Prix TTC minimum pour 3 ans (en €)	Prix TTC maximum pour 3 ans (en €)
2.1	déconstruction	EBM	-	-
2.2	déconstruction	Mazza	-	-
2.3	déconstruction	Millot-Deluermoz	-	-
2.4	déconstruction	Perrier TP	-	-
3	dépollution	GRS Valtech	119 600	478 400

Lots	Libellé	Entreprises	Prix TTC minimum annuel (en €)	Prix TTC maximum annuel (en €)
4	VRD terrassement	Perrier TP	191 360	765 440
5	clôtures	Clossur S	95 680	382 720
7	pierres	MGR-Maïa Sonnier	23 920	95 680
8	charpente couverture	Bourgeois	95 680	334 880
9	étanchéité	Soprema	95 680	382 720
10	métallerie serrurerie secteur 1	Masfer	95 680	287 040
10	métallerie serrurerie secteur 2	Masfer	95 680	287 040

11	occultation volets roulants	Voileries villeurbannaises	59 800	179 400
12	cloisons peinture secteur 1	Estrat Bonche-Rolando Poisson	119 600	358 800
12	cloisons peinture secteur 2	Estrat Bonche-Rolando Poisson	119 600	358 800
13	plafonds suspendus cloisons démontables	Botta-Charbonnel	119 600	478 400
14	menuiserie bois	Blanc Marc Menuiseries	47 840	191 360
15	vitrierie miroiterie	Diffuver	35 880	143 520
16	carrelage	Rhôdanienne de carrelage	59 800	239 200
17	sols souples moquettes	sols modernes	35 880	143 520
18	plomberie chauffage secteur 1	Rhône fluides	119 600	478 400
18	plomberie chauffage secteur 2	AMEC SPIE	119 600	478 400
19	courants forts, courants faibles secteur 1	Stepe	119 600	478 400
19	courants forts, courants faibles secteur 2	ETDE	119 600	478 400
20	câblage informatique	ETDE	71 760	287 040

2° - Les imputations financières en sections d'investissement et de fonctionnement se feront suivant la nature et la destination des travaux.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,